

BUDGET DE L'EXERCICE 2023



**DE LA
COMMUNE ET
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

le jeudi 15 décembre 2022,

à 19h30 à la salle de gymnastique,

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 9 juin 2022;*
- 2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale extraordinaire du 13 octobre 2022 ;*
- 3. Présentation du plan financier 2023 – 2026 de la Bourgeoisie d'Isérables ;*
- 4. Présentation et adoption des budgets 2023 de la Bourgeoisie d'Isérables ;*
- 5. Commission bourgeoisiale : démission et nomination ;*
- 6. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, le fascicule du budget 2023 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

Le billet de la bourgeoisie

Chères Bourgeoises,
Chers Bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 15 décembre 2022 avec, comme principal objet à l'ordre du jour, l'adoption des budgets proposés pour l'exercice 2023 de la Bourgeoisie d'Isérables. Les chapitres essentiels des budgets de fonctionnement et d'investissements sont rapidement commentés dans les paragraphes qui suivent. Ils vous seront plus précisément présentés lors de notre rencontre du 15 décembre prochain.

CONSIDERATIONS GENERALES

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	21 925.25	306 200.00	257 500.00
Revenus financiers	+ CHF	39 280.00	371 000.00	392 000.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	17 354.75	64 800.00	134 500.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	17 354.75	64 800.00	134 500.00
Amortissements planifiés	- CHF	18 100.00	12 500.00	13 000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	100 000.00	100 000.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	52 500.00	500.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	745.25	-	-
Excédent de revenus	= CHF	-	4 800.00	22 000.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	-	110 000.00
Recettes	- CHF	-	-	85 000.00
Investissements nets	= CHF	-	-	25 000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	17 354.75	64 800.00	134 500.00
Investissements nets	- CHF	-	-	25 000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	17 354.75	64 800.00	109 500.00

Le budget de fonctionnement 2023 de la bourgeoisie prévoit des charges financières pour CHF 257'500 ainsi que des produits financiers de CHF 392'000 laissant apparaître une marge d'autofinancement de CHF 134'500. Cette dernière est supérieure à celle enregistrée dans les comptes 2021 (CHF 17'355) et également à celle attendue pour l'exercice 2022 (CHF 64'800). Cette évolution s'explique par l'ajout des comptes liés à l'exploitation forestière déléguée à notre association intercommunale « Ecoforêt Nendaz-Isérables ».

Avec un total des amortissements de CHF 13'000, une attribution aux fonds et financements spéciaux de CHF 100'000, un prélèvement aux fonds et financements spéciaux de CHF 500, le budget 2023 prévoit un excédent de revenus de CHF 22'000.

La convention avec remontées mécaniques NVRM SA a été renouvelée et, avec ces revenus supplémentaires, des dépenses d'investissements peuvent à nouveau être prévues. Les investissements nets prévus s'élèvent à CHF 25'000. L'excédent de financement s'élèvera à CHF 109'500.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte de résultats selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	-	-	-	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17 100.40	-	17 500.00	-	20 800.00	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	18 100.00	-	12 500.00	-	13 000.00	-
34 Charges financières	2 700.00	-	3 000.00	-	3 000.00	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	100 000.00	-	100 000.00	-
36 Charges de transferts	2 124.85	-	285 700.00	-	233 700.00	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41 Patentes et concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	-	-	75 000.00	-	75 000.00
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	-	19 280.00	-	18 000.00	-	39 000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	52 500.00	-	500.00
46 Revenus de transferts	-	20 000.00	-	278 000.00	-	278 000.00
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	40 025.25	39 280.00	418 700.00	423 500.00	370 500.00	392 500.00
Excédent de charges		745.25				
Excédent de revenus			4 800.00		22 000.00	

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2 095.45	-	2 200.00	-	2 500.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	35 229.80	39 280.00	413 500.00	423 500.00	365 000.00	392 500.00
9 Finances et impôts	2 700.00	-	3 000.00	-	3 000.00	-
Total des charges et des revenus	40 025.25	39 280.00	418 700.00	423 500.00	370 500.00	392 500.00
Excédent de charges		745.25				
Excédent de revenus			4 800.00		22 000.00	

0 - Administration générale

Les charges du dicastère « Administration générale » se composent des frais bancaires, des frais de tenue de compte et révision, des impôts ainsi que des cotisations aux associations. Suite aux revenus exceptionnels, le budget des impôts a augmenté de CHF 900 par rapport au budget 2022. Aucun budget n'a été prévu pour des honoraires d'avocat, il en résulte une diminution de CHF 1'000 par rapport au budget 2022.

8 - Economie publique

Agriculture de montagne – Alpage

Les principales charges de fonctionnement comprennent les frais d'entretien des installations, des bâtiments et des chemins des alpages ainsi que les primes d'assurance des biens de la Bourgeoisie. Des amortissements de CHF 13'000 sont prévus. Les charges

budgetées pour 2023 s'élèvent à CHF 31'500.-, en augmentation de CHF 3'500.- par rapport au budget 2022.

Les produits sont estimés à CHF 59'000 en hausse de CHF 21'000 par rapport au budget 2022. Ils se composent de la gestion des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000, de la contribution communale de CHF 20'000 ainsi que des indemnités de NVRM SA pour CHF 21'000.

L'indemnité unique pour la reprise de la collaboration avec les remontées mécaniques de CHF 80'000 n'est pas budgétée en 2023 puisque celle-ci figurera dans les comptes 2022.

Forêt

Les charges de fonctionnement se composent :

- De cotisation à l'association pour CHF 600 ;
- Du rabais bourgeois sur les ventes de bois pour CHF 900 ;
- De coûts liés à la réalisation de mesures sylvicoles (obligation légale de surveillance, gestion et entretien de la forêt) par Ecoforêt ainsi que d'autres entreprises pour CHF 232'000 ;
- Attribution au fonds forestier pour CHF 100'000.

Le total des charges budgétées s'élève à CHF 333'500 en diminution de CHF 52'000 correspondant à l'amortissement du déficit des mesures sylvicoles opéré en 2022.

Les produits se détaillent comme suit :

- De subventions cantonales d'exploitation forestière octroyées suite à la réalisation des mesures sylvicoles pour CHF 138'000 ;
- D'une indemnité unique pour la mise sous protection intégrale de la forêt d'Arbin pour CHF 100'000 ;
- De ventes de bois prévues pour CHF 75'000 ;
- De l'aide communale à la conservation des forêts pour CHF 20'000 ;
- Prélèvement au fonds forestier pour CHF 500 ;

Le total des produits budgétés s'élève à CHF 333'500 en diminution de CHF 52'000 correspondant à la diminution du prélèvement au fonds forestier.

▪ **9 - Finances et impôts**

La charge d'intérêt budgétée sur le compte courant de la Commune municipale s'élève à CHF 3'000, inchangée par rapport au budget 2022.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Suite à la signature d'une nouvelle convention avec les remontées mécaniques NVRM SA, il est désormais envisageable de prévoir de nouveaux investissements.

Compte des investissements selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-	-	-	-	110 000.00	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	-	85 000.00
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	110 000.00	85 000.00
Excédent de dépenses	-	-	-	-	-	25 000.00
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	110 000.00	85 000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	110 000.00	85 000.00
Excédent de dépenses	-	-	-	-	-	25 000.00
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Pour 2023, sous réserve de l'avancement des procédures administratives (autorisations cantonales), il s'agira de finaliser le projet de plan de gestion intégré de Pra da Dzeu, soit d'approvisionner en eau l'alpage par le raccordement sur le réseau d'enneigement technique des remontées mécaniques. Des dépenses brutes de CHF 85'000 et des subventions et participation de tiers de CHF 70'000 sont attendues.

La construction d'un nouveau « casino » à Rosey est également prévu. Des dépenses brutes de CHF 25'000 et des subventions cantonales de CHF 15'000 sont attendues.

PLAN FINANCIER 2023 – 2026

Suite au renouvellement récent de la convention avec NVRM SA, le Conseil Bourgeoisial a repris la réflexion pour de futurs projets mais n'a toutefois pas encore d'estimation chiffrée de ces derniers. Il a donc renoncé à l'établissement d'un plan financier quadriennal.

CONCLUSION

Le Conseil Bourgeoisial se réjouit de l'amélioration de la situation économique de la Bourgeoisie suite aux décisions prises lors de l'assemblée bourgeoisiale extraordinaire du 13 octobre 2022. Il vous remercie de votre confiance ainsi que de votre précieuse implication dans la gestion des affaires bourgeoisiales.

Les bourgeoises et bourgeois intéressés peuvent consulter les budgets détaillés directement auprès de l'administration communale durant les heures officielles d'ouverture (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, à l'exception du jeudi) ainsi que sur le site internet www.iserables.ch/comptes_budgets.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer nombreux lors de notre assemblée bourgeoisiale, nous vous adressons, chères Bourgeoises, chers Bourgeois, nos meilleurs sentiments.

Pour la Bourgeoisie d'Isérables

Régis Monnet	Cindy Bagnoud
Président	Vice-présidente

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus
02	ADMINISTRATION GENERALE						
022	ADMINISTRATION GENERALE						
022.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
022.3130.00	Frais bancaires et postaux	400.00		108.85		400.00	
022.3132.00	Frais tenue des comptes et révisions	900.00		500.00		500.00	
022.3132.01	Honoraires d'avocats et frais de litiges			1'553.30		1'000.00	
022.3137.00	Impôts	1'000.00		54.15		100.00	
022.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	2'300.00		2'216.30		2'000.00	
022.36	CHARGES DE TRANSFERT						
022.3636.00	Cotisations aux associations	200.00		450.00		200.00	
022.3637.00	Rabais bourgeois			1'674.85			
022.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	200.00		2'124.85		200.00	
022	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	2'500.00		4'341.15		2'200.00	
02	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	2'500.00		4'341.15		2'200.00	

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
818.3132.00	Achat, entretien, matériel	2'500.00				2'500.00	
818.3132.01	Etudes, conseils	3'000.00					
818.3134.00	Assurances RC	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
818.3140.00	Entretien des chemins	5'000.00		1'944.30		5'000.00	
818.3144.01	Entretien chalets d'alpages	3'000.00		2'602.65		3'000.00	
818.3181.00	Pertes sur débiteurs			5'458.00			
818.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	18'500.00		15'004.95		15'500.00	
818.33	AMORTISSEMENTS PLANIFIES						
818.3300.30	Amortissements planifiés	4'300.00					
818.3300.40	Amortissements planifiés	8'700.00		18'100.00		12'500.00	
818.33	TOTAL AMORTISSEMENTS PLANIFIES	13'000.00		18'100.00		12'500.00	
818.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
818.4470.00	Contributions NVRM		21'000.00				
818.4470.01	Location des alpages		18'000.00		18'000.00		18'000.00
818.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		39'000.00		18'000.00		18'000.00

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus
818.46	REVENUS DE TRANSFERT						
818.4632.00	Subvention communale		20'000.00		20'000.00		20'000.00
818.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		20'000.00		20'000.00		20'000.00
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	31'500.00	59'000.00	33'104.95	38'000.00	28'000.00	38'000.00
81	TOTAL AGRICULTURE	31'500.00	59'000.00	33'104.95	38'000.00	28'000.00	38'000.00
820	SYLVICULTURE						
820.35	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX						
820.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserve	100'000.00				100'000.00	
820.35	TOTAL ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	100'000.00				100'000.00	
820.36	CHARGES DE TRANSFERT						
820.3612.00	Mesures sylvicoles	232'000.00				232'000.00	
820.3612.01	Déficit mesures sylvicoles					52'000.00	
820.3636.01	Cotisation Association Valais central	600.00				600.00	
820.3637.00	Rabais bourgeois	900.00				900.00	
820.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	233'500.00				285'500.00	
820.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
820.4240.00	Ventes de bois		75'000.00				75'000.00
820.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		75'000.00				75'000.00
820.45	PRELEVEMENTS SUR LES FIANCEMENTS SPECIAUX						
820.4511.00	Prélèvement sur le fonds forestier de réserve		500.00				52'500.00
820.45	TOTAL PRELEVEMENTS SUR LES FIANCEMENTS SPECIAUX		500.00				52'500.00

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus
820.46	REVENUS DE TRANSFERT						
820.4631.00	Subventions cantonales		238'000.00				238'000.00
820.4632.00	Aide communale conservation des forêts		20'000.00				20'000.00
820.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		258'000.00				258'000.00
820	TOTAL SYLVICULTURE	333'500.00	333'500.00			385'500.00	385'500.00
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	365'000.00	392'500.00	33'104.95	38'000.00	413'500.00	423'500.00

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS						
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
961.34	INTERETS PASSIFS						
961.3401.00	Intérêts c/c Commune	3'000.00		2'700.00		3'000.00	
961.34	TOTAL INTERETS PASSIFS	3'000.00		2'700.00		3'000.00	
961	TOTAL INTERETS	3'000.00		2'700.00		3'000.00	
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	3'000.00		2'700.00		3'000.00	
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	3'000.00		2'700.00		3'000.00	
	Total compte de fonctionnement	370'500.00	392'500.00	40'146.10	38'000.00	418'700.00	423'500.00
	Excédent de revenus ou de charges	22'000.00			2'146.10	4'800.00	

Comptes d'investissement		Budget	2023	Comptes	2021	Budget	2022
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.5	INVESTISSEMENT PROPRE						
818.5030.00	Biodiversité Pra Da Dzeu	85'000.00					
818.5040.06	Le Casin de Rosey	25'000.00					
818.6310.00	Subventions cantonales Pra Da Dzeu		50'000.00				
818.6310.01	Subventions cantonales Le Casin de Rosey		15'000.00				
818.5	TOTAL INVESTISSEMENT PROPRE	110'000.00	65'000.00				
818.637	PARTICIPATIONS DE TIERS						
818.6370.00	Participation de tiers Pra Da Dzeu		20'000.00		80'920.00		
818.637	TOTAL PARTICIPATIONS DE TIERS		20'000.00		80'920.00		
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	110'000.00	85'000.00		80'920.00		
81	TOTAL AGRICULTURE	110'000.00	85'000.00		80'920.00		
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	110'000.00	85'000.00		80'920.00		
	Total compte d'investissement	110'000.00	85'000.00		80'920.00		
	Investissements nets		25'000.00	80'920.00			

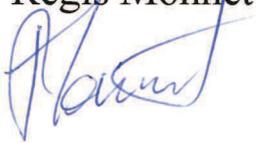
Année 2023

Étiquettes de lignes	Solde comptable des investissements				Solde comptable au 31.12.2021	Taux
	investissements précédents	Investissements année en cours	Subventions année en cours	Amortissements année en cours		
Actions Télénendaz	10'000.00			-	10'000.00	0%
Biodiversité Pra Da Dzeu	31'198.20	85'000.00	- 70'000.00	- 3'400.00	42'798.20	7%
Etables et Châlets	56'400.00			- 4'500.00	51'900.00	8%
Mise en valeur mélèze de Balavaux	12'900.00			- 900.00	12'000.00	7%
Place de traite Tracouet	20'100.00			- 1'600.00	18'500.00	8%
PRC Balavaux II	22'200.00			- 1'800.00	20'400.00	8%
Les Larmes du Fou	7'300.00			-	7'300.00	0%
Alpage Tracouet	60'000.00			-	60'000.00	0%
Alpages Balavaux	71'550.00			-	71'550.00	0%
Le Casin de Rosey		25'000.00	- 15'000.00	- 800.00	9'200.00	8%

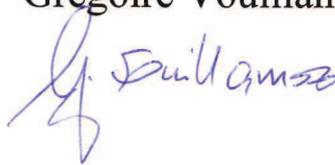
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 14.11.2022

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Les budgets 2023 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 15 décembre 2022

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz

